



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D12 - Musée des Cordeliers - Programmation 2019-2020 - Demande de subventions

Date de convocation : 6 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjoint ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Bernard PRABONNAUD, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Chantal BOISSINOT, Gaëlle TANGUY, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Isabelle BLANCHARD, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoche CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 6

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Patrice BOUCHET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU
Henriette DIADIO-DASYLVA	donne pouvoir à	Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D12-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019
Affiché le 16 décembre 2019

N° 12 - Musée des Cordeliers - Programmation 2019-2020 - Demande de subventions

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Fort d'une nouvelle année de fréquentation record, le musée des Cordeliers poursuit la réalisation de son projet scientifique et culturel et la composition de son futur circuit permanent. À travers sa programmation 2019-2020, il demeure fidèle à sa double identité « Histoires d'ici et Cultures d'ailleurs » et propose une offre de médiation enrichie pour conforter son audience.

CONSERVATION PRÉVENTIVE

Le musée ayant fait l'acquisition au printemps 2019 de l'album *Dessins et Peintures d'Extrême-Orient* d'Alexandre Jacovleff, paru chez Lucien Vogel en 1922, et d'un ensemble de 81 photographies de l'Expédition Citroën Centre-Asie, il souhaite se procurer classeurs et pochettes de conservation spécifiques.

L'entretien des cuirs qu'il préserve dans ses collections extra-européennes nécessitant par ailleurs un nourrissage régulier, il se rééquiperait en cire spécialement dédiée.

Le budget prévisionnel alloué à l'achat de ce matériel de conservation préventive s'élève à 3 500 €.

RESTAURATION

En 2020, le musée prévoit le traitement de la partie textile d'une chaise à porteur Louis XVI datée de la fin du XVIII^{ème} siècle, dont la restauration de la partie bois, en traitement depuis mars 2018, vient d'être finalisée.

Cette partie textile, très dégradée, a fait l'objet d'une étude approfondie par une restauratrice spécialisée. Il s'agit cette année de la restaurer en vue de l'intégration de la chaise au sein du prochain circuit permanent du musée.

Le budget prévisionnel alloué à cette restauration s'élève à 6 500 €.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Après avoir consacré son exposition temporaire de novembre 2019 à septembre 2020 à l'histoire de la Première Traversée du Sahara (1922-1923) et l'aventure de la reconstruction de l'autochenille Scarabée d'Or, fruit de 50 000 heures de travail de lycéens et d'étudiants ingénieurs, impulsée par l'association des Voitures et des Hommes, le musée valorisera à sa suite la florissante époque du commerce des eaux-de-vie à Saint-Jean-d'Angély. Les chais des Frères Audouin, Augier, Belesme, Peffer, Rogée Fromy, Richard, etc, seront mis à l'honneur pour une nouvelle exposition de préfiguration, dont la thématique sera intégrée au prochain circuit permanent.

Le budget prévisionnel alloué à cette exposition temporaire est évalué à 15 000 €.

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D12-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

ACTIONS CULTURELLES**Le 13 décembre 2019 et le 28 juillet 2020 : Projections**

Dans le cadre de l'exposition temporaire « Scarabée d'Or.19, un défi pour la jeunesse », le musée projettera les films « La Première Traversée du Sahara » réalisé par Paul Castelnau en 1923, et « Le Chat du Rabbin » de Joann Sfar et Antoine Delesvaux, produit en 2011.

Le 29 décembre 2019 puis chaque premier dimanche de mois à compter de janvier 2020

Face au succès des animations famille organisées jusqu'ici, le musée proposera le 29 décembre 2019 puis de façon mensuelle à compter du mois de janvier 2020 un Escape Game inédit, où petits et grands auront à résoudre en une heure de nombreuses énigmes et des défis surprenants autour de l'histoire de la Première Traversée du Sahara.

Les 11 et 12 avril 2020 : Journées Européennes des Métiers d'Art

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art 2020, le musée des Cordeliers invitera un restaurateur de véhicules de collection charentais-maritime, en écho à son exposition temporaire « Scarabée d'Or.19, un défi pour la jeunesse ». Celui-ci présentera ses savoir-faire et quelques-unes de ses réalisations majeures.

Le 16 mai 2020 : Nuit des Musées

Lors de la 16^{ème} édition de la Nuit des musées, le musée proposera une journée-événement autour de son exposition temporaire « Scarabée d'Or.19, un défi pour la jeunesse ». Défilé puis expositions de véhicules Citroën et conférences animeront l'après-midi. Tout au long de la soirée, les élèves de deux classes de Saint-Jean-d'Angély guideront les visiteurs à travers leurs œuvres créées au côté d'un artiste local, inspirées des collections extra-européennes du musée.

Les 19 et 20 septembre 2020 : Journées Européennes du Patrimoine

Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2020, le musée imaginera une nouvelle animation famille à l'échelle de la ville autour de la thématique nationale proposée.

Tous les week-ends

Chaque samedi et dimanche à 15h30 et 16h30, une visite guidée des expositions permanentes et de l'exposition temporaire en cours est proposée aux visiteurs.

Chaque premier mercredi du mois

Chaque premier mercredi du mois, le musée invite le public à plonger au cœur de ses coulisses et à découvrir les métiers et techniques de conservation-restauration du patrimoine.

TÉLÉTRANSMIS AU**CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D12-DEAccusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

Un mardi par mois

L'Association pour le Développement des Animations au Musée poursuit son action de soutien en faveur de l'institution et propose un nouveau cycle de conférences faisant écho à ses collections. En 2019-2020, il est prévu d'accueillir Didier Poton de Xaintrailles, Jean-Charles Chapuzet, Frédéric Emard, Bernard Rigolleau, Rémy Prin, Michel Pelletier et M. Valin.

Chaque mercredi des vacances scolaires

Chaque mercredi des vacances scolaires, le musée met en œuvre une palette d'activités de médiation à destination des 6-12 ans. Les jeunes aventuriers et artistes en herbe sont invités à participer à des animations originales et ludiques sur différentes thématiques pour découvrir tout en s'amusant les collections.

Le budget prévisionnel alloué à ces actions culturelles est évalué à 5 100 €. Le budget des conférences ADAM est entièrement porté par l'association et ses mécènes.

Les crédits nécessaires à l'ensemble de cette programmation 2019-2020, d'un montant prévisionnel de 10 000 € en investissement et de 20 100 € en fonctionnement, seront inscrits au BP 2020.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la réalisation de cette programmation 2019-2020 ;
- d'autoriser Mme la Maire à solliciter l'aide de l'État (DRAC, site de Poitiers), de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Vals de Saintonge Communauté aux taux les plus élevés possible ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à cette programmation.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (29)**.

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D12-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.